



Choisir la Vie

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA VIE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2014

Municipales pour la Vie

Le 19 janvier dernier, plus de 40 000 personnes ont répondu à l'appel de la Marche pour la Vie et manifesté leur attachement au respect de la vie en exigeant du gouvernement le retrait des amendements relatifs à l'avortement introduits en catimini dans la loi pour l'égalité Homme/Femme qui l'érigeaient en véritable droit et élargissaient le délit d'entrave à l'IVG.

Grâce à cette mobilisation, le tabou qui entourait la question de l'avortement a été levé ; de nombreux journalistes se sont emparés du sujet, des débats ont pu avoir lieu.

Poursuivant ses atteintes à la Vie, le gouvernement a annoncé que, d'ici le printemps, une loi sur l'euthanasie verrait le jour ; les « indésirables » de notre société, parce que diminués physiquement, handicapés, âgés, dépourvus d'une soit-disante « dignité », pourront ainsi être assistés par le corps médical pour **être purement et simplement éliminés**.

Consciente de l'importance de ce scrutin qui, d'une part offre aux maires la possibilité d'œuvrer pour **favoriser les initiatives locales d'aides aux femmes enceintes en difficultés** et plus généralement de respect de la Vie (développement des soins palliatifs, solidarité intergénérationnelle etc), et d'autre part, fera des maires et de leurs adjoints les futurs grands électeurs des sénateurs et les futurs parrains des candidats à la présidentielle, l'association Choisir la Vie a souhaité interpeller les candidats aux municipales à travers son opération « Municipales pour la Vie ».

Elle sollicite ainsi les candidats aux municipales afin d'obtenir leur signature du texte de l'engagement pour le respect de la vie (*) qui comprend des engagements fondamentaux à respecter et promouvoir la Vie de la conception à la mort naturelle.

La liste, déjà nombreuse, des signataires de cet engagement est rendue publique sur le site de Choisir la Vie (www.choisirlavie.fr) pour éclairer le vote des électeurs soucieux de défendre le respect de la Vie.

(*) Voir le texte de l'engagement :
www.choisirlavie.fr/sites/clv/files/PJ/clv-engagementcandidat.pdf

Contact presse : Virginie MERCIER, responsable communication
Port. 06 72 01 53 31

